

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CAEN - 1402 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 12/05/2025 - 3989 - 2004 B 00540 - 478 606 205 - ASKIL AUDIT NORMANDIE

SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE

1 rue du Bocage

14460 COLOMBELLES

Comptes arrêtés au 31/08/2024



Désignation de l'entreprise : SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 1 rue du Bocage		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 7 8 6 0 6 2 0 5 0 0 0 3 5			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le 31082024						
		N-1 31082023						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	18 313	AC	18 313		
		Fonds commercial (1)	AH	1 010 737	AI		1 010 737	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP		AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	253 914	AU	214 205	39 710	61 545
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	192 010	CV		192 010
Créances rattachées à des participations	BB			BC				
Autres titres immobilisés	BD		101	BE		101	101	
Prêts	BF		BG					
Autres immobilisations financières *	BH	21 656	BI		21 656	25 971		
TO TAL (II)		BJ	1 496 731	BK	232 517	1 264 214	1 290 363	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP	140 688	BQ		140 688	131 082
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 341 348	BY	162 125	1 179 223	1 081 479
		Autres créances (3)	BZ	207 947	CA		207 947	92 506
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	120 000	CE		120 000	850 000
Disponibilités		CF	861 797	CG		861 797	941 766	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	151 218	CI		151 218	172 021	
	TO TAL (III)	CJ	2 822 999	CK	162 125	2 660 874	3 268 854	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	4 319 730	1A	394 643	3 925 087	4 559 218	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.541.300.....)	DA	1 541 300	1 541 300
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	42	42
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	154 130	154 130
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	244 565	279 791
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	324 594	464 774
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 264 631	2 440 037
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	338 429	481 739
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	3 226	271 095
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	242 330	296 806
	Dettes fiscales et sociales	DY	766 648	789 784
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	32 528	21 192
Compte régul.	EB	277 295	258 564	
TOTAL (IV)	EC	1 660 456	2 119 181	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	3 925 087	4 559 218	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 461 320	1 780 751	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise **SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE**

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
		TOTAL I				1	D8	D9					
		TOTAL II				1 032 390	KE	KF					
CORPORELLES	INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ			D8				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	1 032 390		KF				
	CORPORELLES	CORPORELLES	Terrains				KG			KH			
			Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9	KJ			KK			
				Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1	KM			KN			
			Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants M2	KP			KQ			
				Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3	KS			KT			
			Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	63 857		KW			
				Matériel de transport *			KY			KZ			
			Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	280 555		LC			
				Emballages récupérables et divers *			LE			LF			
			Immobilisations corporelles en cours			LH			LI		LJ		
			Avances et acomptes			LK			LL		LM		
			TOTAL III			LN	344 411		LO		LP		
								3 963					
FINANCIERES	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M				
		Autres participations				8U	192 010		8V				
		Autres titres immobilisés				1P	101		1R				
		Prêts et autres immobilisations financières				1T	25 971		1U				
		TOTAL IV				LQ	218 082		LR				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØG	1 594 883		ØH		ØJ					
								3 963					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		TOTAL I				1	2	3		4			
		TOTAL II					3 340	1 029 050		1X			
CORPORELLES	CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				IN			DØ		D7		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO			LW		1X		
		Constructions	Terrains			IP	LX			LY		LZ	
			Constructions	Sur sol propre			IQ	MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR	MD		ME		MF			
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS	MG		MH		MI		
			Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK		ML		
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU	MM		MN		65 836		
			Matériel de transport			IV	MP		MQ		MR		
		Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW	MS	94 460	MT		188 079		
			Emballages récupérables et divers *			IX	MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF				
TOTAL III			IY		NG	94 460	NH		253 914				
FINANCIERES	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			M7		ØW		
		Autres participations				1Ø			ØY		192 010		
		Autres titres immobilisés				11			2C		101		
		Prêts et autres immobilisations financières				12		4 315	2F		21 656		
		TOTAL IV				13		4 315	NK		213 767		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			14		ØK	102 115	ØL		1 496 731				
							ØM						

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31 08 2024

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE**Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ASKIL AUDIT NORMANDIE							Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A								
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE	21 653	PF		PG	3 340	PH
TOTAL I		RK	21 653	RM		RN	3 340	RO
Terrains		PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	27 076	QE	8 625	QF		QG
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	255 791	QM	17 173	QN	94 460	QO
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT
TOTAL II		QU	282 867	QV	25 798	QW	94 460	QX
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	304 519	ØP	25 798	ØQ	97 800	ØR
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
Inst. techniques mat. et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	T3	T4	T5	T6	T7	T8	
	Matériel de transport	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Emballages récup. et divers	V6	V7	7 V8	V9	W1	W2	
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	7 X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO	
TOTAL III	NP	NQ	7 NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	7	Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	7	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP	SR	

ASKIL AUDIT NORMANDIE
Société par actions Simplifiée
D'Expertise Comptable et de Commissaires aux Comptes
Au capital de 1.541.300 Euros
Siège Social : COLOMBELLES (14460)
Campus Effiscience – 1, Rue du Bocage
Caen La Mer
R.C.S. CAEN 478 606 205

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 14 FEVRIER 2025

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PROPOSEE ET
ADOPTEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 324.593,92 Euros, de la manière suivante :

- Distribution aux associés, au prorata de leur participation dans le capital, de la totalité du bénéfice, soit la somme de 324.593,92 Euros, augmentée de la somme de 406,08 Euros, prélevée sur le poste « Autres Réserves », portant ainsi le dividende global à la somme de 325.000 Euros.

Le dividende s'établit en conséquence à 2,11 Euros par action.

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2024.

Ce dividende est éligible à l'abattement fiscal de 40 % pour les personnes physiques, conformément aux dispositions du Code Général des Impôts.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 1.939.631 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle que la société a distribué, au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

Exercices antérieurs AGOA / PV	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021	14/12/2021 PV	13/07/2021 PV
Dividendes distribués	500.000 €	225.000 €	300.000 €	100.000 €	57.801,95 €
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (art. 243 bis du CGI)	500.000 €	225.000 €	300.000 €	100.000 €	57.801,95 €
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % (art. 243 bis du CGI)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

Le Président
Monsieur François DINEUR

